

MOT DU PRÉSIDENT

Le présent rapport étudie l'importance et les conséquences pour les agriculteurs de la dette agricole qui s'élève à 22 milliards de dollars au Canada. Compte tenu de la situation économique actuelle, il apparaît qu'environ 6 milliards de dollars sont irrécouvrables.

Heureusement, les deux tiers des agriculteurs canadiens se trouvent en bonne position financière. Notre étude s'intéresse surtout au cas des producteurs en difficulté. Elle ne prétend pas avoir réponse à toutes les questions, mais elle envisage le problème sous un angle nouveau en s'appuyant sur les données les plus récentes et propose divers remèdes. Elle examine les difficultés financières auxquelles font face les agriculteurs aux différents stades de développement de leur entreprise et s'efforce de recommander des solutions adaptées à leurs besoins.

De nombreux organismes agricoles craignent qu'on cherche à réduire l'endettement agricole au moyen de fonds prélevés sur les budgets des programmes de soutien du revenu. Presque tous les groupes représentant les agriculteurs appuient les programmes universels tels que les paiements d'appoint qui sont versés aux céréaliculteurs depuis deux ans. Le Comité convient qu'il ne faut pas mêler les programmes de soutien du revenu et les solutions en vue d'atténuer l'endettement agricole.

Au terme de son étude de la capacité d'emprunt, le Comité a conclu que les solutions traditionnelles comme les moratoires ou les paiements d'appoint n'aideront guère les agriculteurs qui éprouvent de graves difficultés financières. Les mesures qui peuvent être prises pour les aider sont limitées, mais le Comité propose des façons de restructurer leurs dettes ou de les aider à quitter le secteur de l'agriculture si c'est tout ce qui leur reste à faire.

Le Comité est conscient que le gouvernement ne dispose pas de ressources illimitées et qu'il doit créer des programmes qui soient à la fois équitables et rentables. Le Comité estime que certains rajustements structurels s'imposent dans le secteur agricole qui, s'ils sont effectués immédiatement, permettront peut-être d'éviter des dépenses dans l'avenir.

Le recours à des moyens de financement innovateurs et la collaboration du secteur privé et des deux niveaux de gouvernement seront